

Vivre le fédéralisme comme un édifice

Née en 1993, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a pour but d'améliorer la collaboration intercantonale et la collaboration avec la Confédération. La défense, le renouvellement, et le développement du fédéralisme sont au cœur de ses préoccupations. A ce titre, elle s'implique notamment dans la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons, dans la préparation des décisions au niveau fédéral, et dans l'exécution des compétences fédérales par les cantons. Elle participe aussi à la politique extérieure et à la politique d'intégration de la Suisse.

Comme nouveau président de la CdC, élu pour deux ans à ce poste à partir du 1^{er} janvier 2010 et premier représentant d'un canton romand à l'occuper, c'est donc une tâche de porte-drapeau du fédéralisme, qui m'a été confiée. Je crois important d'expliquer ici de quelle manière je l'aborde.

Le fédéralisme est un principe fondateur de notre pays. On pourrait dire qu'il tire à la fois parti des forces et des faiblesses des cantons, reconnaissant leurs spécificités quand elles peuvent s'exercer, et la nécessité de laisser agir la Confédération quand ce n'est pas le cas. C'est la recherche du juste niveau de décision et d'application des politiques, pour que la population soit aussi bien servie que possible. C'est une vision pragmatique, efficace, à laquelle je suis profondément attaché.

Il n'y a pas de synonyme au fédéralisme pour les collectivités locales. Le « communalisme » n'existe pas, les relations entre le canton et les communes sont fondées différemment. Ce qui n'empêche pas l'autonomie des communes d'être reconnues par la constitution fédérale et par la constitution vaudoise, et le principe de proximité avec les citoyens de garder toute sa validité à l'intérieur du canton. Ainsi, je ne conçois pas qu'on soit fédéraliste dans la maison des cantons qui abrite à Berne la CdC, et centralisateur une fois revenu dans la salle du Conseil d'Etat. Pour moi, le fédéralisme est un état d'esprit. Il englobe les trois étages de notre édifice institutionnel, et c'est en pensant aussi aux communes que je m'attelle à sa promotion.

Pascal Broulis
Président du Conseil d'Etat
Président de la CdC